

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1 avril 2025

Le Marché du Pré Salé se déplace !

Les travaux pour installer la prochaine halle du marché du Pré Salé ont débuté mardi 18 mars. Il est donc nécessaire de déplacer les marchés hebdomadaires du Pré Salé, les mardis et samedis matin, pour la période du 22 mars au 1^{er} septembre 2025, de 6 à 13 heures.



Du 22 mars au 1^{er} septembre 2025, les mardis et samedis matin de 06h00 à 13h00, la circulation et le stationnement des véhicules sur la partie en enrobé du parking de la place de la Source Intermittente seront interdits à l'occasion des marchés hebdomadaires. En conséquence, les véhicules stationnés sur cette partie goudronnée seront considérés comme gênant ce qui pourra entraîner la mise en fourrière des véhicules en infraction.